



Fausses declaration harcelement et vol

Par megias, le 26/08/2010 à 20:53

Bonjour,

mon ex conjoint a mentis sur sur une deelaration faites sur l honneur quand t il est venue en france il a jurer ne pas avoir eu d enfants hors il a un garcon de l age de 6 ans il a pu venir en france de part son mariage fais au senegal avec une francaise elle etait au corant de cette fausse declaration ce monsieur et moi meme avons eu une liaison je ne savais pas que ce monsieur etait marie bref jai accepte le faite de reste avec lui puisque le temps c etait ecole avant que j aprenne qu il etait marie de cette relation est ne notre fille 5 mois aujourdhui son epouse a demande le divorce de ma relation il sest revele que ce monsieur n etait pas serieux violence verbale physique vol de courrier ja i porte plainte a deux reprises j ai porte plainte pour harcelement moral telephonique et vol courrier que va faire la justice j ai ete victile de sa violence en etant enceinte de 8 mois jai fais constaste par medecin bref je ne ve pas que ce monsieur puisse voir mon enfant il est dangeureux pour moi et elle que peut faire la justice jai change de num tel mais il apele fixe je ne reponds plus au fixe il apele celui de mon fils il surveille ma maison tous les jour matin et soir a plusieurs reprises que puis je faire merci de votre reponse